



Siège Social :

Aérodrome d'Oloron-Herrère - 64680 **Ogeu-les-Bains** - Tél./Rép./Fax +33 (0)5 59 36 10 36

Site WEB : www.enfrance.com/cevhb

ÉCOLE DE PILOTAGE - VOL EN MONTAGNE - VOL D'INITIATION

Affilié à la Fédération Française sous le N° 72-64-03

Agréé Centre de Vol à Voile sous le N° 274

Association Sportive agréée par arrêté du 12/9/86 sous le N° 64 S 109

TARIFS 2021

Les cotisations et forfaits ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement

Les cotisations et forfaits doivent être intégralement réglés fin Avril, passé cette date, les pilotes dont le compte pilote est négatif ne seront pas remorqués.

Cotisations			
		+ 25 ans	- 25 ans
Annuelle		150	100
Annuelle famille*		100	75
- Cette cotisation de base donne accès aux planeurs du club			
- Possibilité de faire de l'instruction ou du remorquage si qualifié.			

Forfaits			
		+ 25 ans	- 25 ans
Forfait 30 h.		550	400
Forfait 30 h. Famille*		450	350
- Ce forfait donne accès à tous les planeurs du club.			
- 30 heures cellule comprises dans le forfait.			
- Gratuité cellule après 60 heures.			
- Obligation de participer aux travaux d'entretien.			
		+ 25 ans	- 25 ans
Forfait illimité		850	600
Forfait illimité famille*		700	500
- Mêmes condition que le forfait 30 h.			
- Gratuité des heures cellules.			

* Tarif famille à partir du deuxième membre d'une même famille inscrit

Licence/Assurance FFVV (obligatoire)		
	+ 25 ans	- 25 ans
Licence Assurance RC IA (10000 €) AR PJ FM	168,59 €	86,59 €
Licence Assurance RC IA (15000 €) AR PJ FM	173,54 €	91,54 €
Licence Assurance RC IA (30000 €) AR PJ FM	202,84 €	120,84 €
Licence Assurance RC IA (50000 €) AR PJ FM	237,09 €	155,09 €
Licence Assurance "Asso-non volant"	42,04	
Licence Assurance "DUO" volant non commandant de bord	113,26	

Coûts horaires Planeurs		
	+ 25 ans	- 25 ans
Astir	18 €	15 €
Pégase	20 €	18 €
Lak 17	30 €	26 €
Twin-Astir	24 €	20 €
Twin-Astir Ecole jusqu'au brevet	18 €	16 €
Janus C	36 €	30 €
ASH-25 privé (place passager, le commandant de bord étant un des propriétaires)	15 €	12 €

Gratuité après les 3 premières heures payées d'un même vol pour tous les planeurs

Remorquage	
Le centième d'heure	2,50 €
Inférieur ou égal à 10 centièmes	25,00 €
le centième au delà des 30 premiers centièmes d'un même remorqué	2,00 €

Vols de découverte		
	+ 25 ans	- 25 ans
Comprend la licence/assurance obligatoire. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.		
Type 1 : Remorqué à une hauteur de 1000 m. et largué 1 ^{er} relief. (+/-30min)	100 €	80 €
Type 2 : Remorqué vallée Aspe largué montagne (Orgues, Anie au Ansabère) (+/- 1 h.)	190 €	170 €

PLANEURS PRIVES	
Place de hangar (en fonction de la place disponible) Monoplace	50 €/mois
Place de hangar (en fonction de la place disponible) Biplace	75 €/mois
Utilisation de l'atelier (en fonction de l'utilisation par les planeurs club)	10 € /jour

COTISATIONS COURTES DUREES		
	+ 25 ans	- 25 ans
Cotisation 12 jours CEVVHB et Licence Assurance FFVV		
Cotisation "membre". Valable pour 12 jours consécutifs,	100	75
Licence + Assurance RC IA (10 000 €) AR PJ FM	77,16	
Licence + Assurance RC IA (15 000 €) AR PJ FM	78,66	
Cotisation 6 jours CEVVHB et Licence Assurance FFVV		
Cotisation "membre". Valable pour 6 jours consécutifs,	75	50
Licence + Assurance RC IA (10 000 €) AR PJ FM	25,28	
Licence + Assurance RC IA (15 000 €) AR PJ FM	26,78	
Cotisation 3 jours CEVVHB et Licence Assurance FFVV		
Cotisation "membre". Valable pour 3 jours consécutifs,	50	35
Licence + Assurance RC IA (10 000 €) AR PJ FM	15,86	
Licence + Assurance RC IA (15 000 €) AR PJ FM	17,36	
Cotisation journalière (pour pilotes ayant déjà une licence/assurance FFVV)	20	15
NB : au cas où un membre voudrait passer d'une formule courte durée à une autre (par ex. de 6 à 12 jours), les cotisations déjà versées ne seront pas refacturées, et le membre n'aura que la différence à payer.		